

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons reçu lundi 7 avril la liste des postes bloqués pour l'affectation des stagiaires 2014-2015, ex-contractuels admissibles au concours exceptionnel 2013. Cette liste appelle plusieurs remarques de notre part :

- Tout d'abord nous dénonçons le fait que des postes apparaissant vacants sur SIAM au moment de la saisie des voeux des demandeurs de mutation soient désormais dans la liste des postes bloqués. En EPS, trois postes sont concernés : celui du collège de Baraqueville (12), celui du collège Bellevue à Albi (81) et celui du collège de Lafrançaise (82). Ces décisions, prises après la fermeture du serveur et pouvant avoir une incidence sur les stratégies d'élaboration des voeux des personnels, nous vous demandons que ces trois postes soient remis au mouvement, d'autant qu'il existe d'autres solutions dans ces départements (départ à la retraite sur Rodez, départ au mouvement inter-académique sur Albi et dans le Tarn et Garonne : postes non affichés actuellement comme étant vacants).
- Ensuite, nous attirons votre attention sur deux départements; l'Ariège et les Hautes Pyrénées. En Ariège, nous vous demandons de débloquent le poste du lycée Castella à Pamiers, seul poste susceptible d'être vacant pour permettre l'entrée d'un enseignant d'EPS dans ce département. Dans les Hautes Pyrénées, département toujours fortement demandé, trois postes sur quatre, dont deux lycées professionnels, sont bloqués. Là encore, nous vous demandons de débloquent des postes, et de préférence les deux lycées professionnels établissements de nature plus difficiles pour accueillir des stagiaires. Là aussi, pour ces postes que nous vous demandons de remettre au mouvement, il existe des solutions de substitution dans d'autres départements.
- Enfin, le caractère exceptionnel du second concours 2013 et le retour à un demi service pour les lauréats issus du concours 2014 nous laissent à penser que des solutions ponctuelles pour cette seule rentrée 2014 peuvent se trouver. Ainsi, pourrions-nous savoir si une recherche des établissements ayant d'importants BMP avec présence d'HSA a été menée ? Les informations que nous recevons de divers établissements montrent que de tels blocs horaires existent et qu'ils pourraient servir de support d'affectation pour des stagiaires et ainsi vous permettre de remettre des postes au mouvement.

Vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à nos demandes, et dans l'attente de vos réponses, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos respectueux sentiments syndicaux.

Pour le SNEP-FSU  
André CASTELLAN